Les fontaines du village du Lieu

Au XVIIIe siècle

On apprend par un compte de 1742¹, qu'il y a les fontaines suivantes :

Fontaine du haut du village construite en 1742 et 1743.

Fontaine du bas du village construite les mêmes années.

Fontaine de vers l'église.

Fontaine de vers chez Nicole.

Fontaine de vers chez David Guignard menuisier

Puits de la grande fontaine avec sa pompe.

Fontaine du four au coteau.

Il conviendra de prendre connaissance de la construction (ou reconstruction) de quatre fontaines en 1742 et 1743. Alors le fontenier responsable de ces gros travaux est Rodolph Grondeman. Il habite Morges. Il monte au Lieu une première fois pour signer le pache, puis il y débarque avec ses commis et son cheval.

Et tout ce monde va rester là un minimum de 148 jours, soit pas loin de cinq mois. C'est dire l'ampleur des travaux. On suppose que la dite équipe mange et loge à l'Hôtel de Ville qui ainsi fait de bonnes affaires.

Sont aussi engagés Abraham Rochat pour 40 jours, et son fils pour 18 jours. Ceux-là sont du Pont.

L'opération complète transparaît au travers des comptes de 1742 et 1743 que l'on découvrira ci-dessous.

Les travaux aux fontaines étaient chose courante. Les frais qui en découlaient grevaient les finances du village qui se rattrapait en imposant les utilisateurs.

Les listages que l'on va découvrir, malgré leur monotonie, sont d'une importance vitale pour appréhender la manière dont se gérait et s'entretenait un « réseau d'eau ».

_

¹ AHL, NC1, compte de ce que les fontaines du village du Lieu ont coûté d'établir suivant les comptes qui se trouvent et de leur maintenance annuelle pour voir ce qu'il en vient à chaque chef de famille par an ; et des frais que chaque chef de famille est obligé de supporter chaque année ; que pour les assemblées qui se font annuellement où chaque chef de famille est obligé d'y assister

Autre Liv rance faite pour le 4 fontaines
du Village, les trois balling neuf tuyaua,
vire F. ainsy que le tout est specifie come
es appeler le 25° avril 1742. Journée esdemi
aud P. Reeteur Reymond ayant été à morges appeler le fontenier
d'un mestager qui lest alle demander
à Cress.

Cour le soupre aud fontenier nomme Rodolph brondeman celui de sonstrere
p blaufrere le V. Secretaire stude Sétant aide pour le faire monter - 5
Le 30° Juiller 1742. Levit fontenier etant arrive
is au Lieu deponse avec luy, le s. M. M. Micole Regent
Simon, hote Lugrin, Reeteur Reymond, et françoiOlivier Suignard y étant.

Livranus de cette page - - 102 3.

	*	7	01:
Livrance d'autre part	K	D.	9.
231- Tuiller 1742. au motin quanting	102.	3.	
pour les dites fontaines depense avec tous les sudits			
et I'm Jugnard Rockert avec le & Timeon Rocher	7.	9.	
Lour le cheval and? fontenier-	1.	1.	
Le 14. 7 bre 1742. Ledit fontenier étant verwig au Lieu il luy a été presente un verre de vin-		3,44	
par les son Juge Reymond francis divier Singer			
par les Sus Juge Reymond, françois olivier Suignand	6.	•	
Cour demi pot livre à l'arriver de ses ouvrient		8.	3.
2013. 8 bre 1742. audit fontenier et à les ouvriens pr	,		
avoir porte sur leur Coul plusieurs tuyaux de la fontaine du haur du Village, Manchi une grande quantité pour les percer-	2 Simb		
pour les percer-	6.		#
I tem à lin desdits ouvrient livre le 150 actatres.			
I tem à l'un desdits ouvriens livre le 150 octobre - 1742. pour avoir perce les deux chevres et les avoir			
I DO EST		3.	9.
Livre pour le tache audit fontenier Suivanta- pache du 31: Suiller 1742. Soixante emblany.	-		
Sound of 31. Sucher VIA2. Sociante emblany.	450.	•	. 5
Cour la Soupe et combe du dit fontenier et se, - ouvriers durant 148. jours à 3. crute par jour fais			
Courta voupe et couche offer line P. 1.1)	27.	9.	***************************************
due ter ou surour stoodph fontener -	3.	9.	
29 - man 1743. Livre par ordredu Villagen			
and Abr. Daar Rochas pour boire	L		100
Suignard Recteur ayant êté à morge porter un -			
mandat pour obliger ledit Rodolph fontenier a-	6.		/
Cour troy doubly dud mandat & Jeau			Y
	1.	1	1
	615K	6.	

Livrances d'autre part 615. 6.
Livrances d'autre part 615. 6.
Le 27: may 0743. aux ouvrier de Radolph 102
une Collice quils ont fait 1 32
Dour un tache davoir leve des vieux turque.
Dour un tache davoir leve des vieux tuyaux. aux Micole des maisons dernier 2 - 6 -
Lour demi pot à eux livre pour les engages 4.3.
a crewer plus profond devans la maijon
audit S. Resteur Reymond 6-)
Le 8º Juin 1743. pour un verre de vin proporté
Le 8º. Juin v143. pour un verre de vin presenté- audit Abri Isaac Rochat ayans fair pister la
fontaine du hour du Village
20 11 = Juin 1743. au 19 Juge Reymond ayans passé
par morges et avert ledit Rodolph fontenier de ce
que ledit Abr: Ilace Rochat ne pouvoir parfaire -
couler comme il faux la fontaine du haut du Village 1.
Audit Abr. Trace Rochar pour avoir pose des truyaux
audela des 35 toises indiquees par la nouvelle -
pache du surdit Rodolph du 3: avril 1743. ayant
Lorte, franchi deperce por corplusiones tuyaux 25.
Lour la soupe et couche dud- Abr. Ilaar Rochas
40. jours, De Sonfils 18. jours, outre ce doutrepart 11. 3.
Dour la Soupe et combe aux deux ouviers foursies
par ledit Rodolph pr recreuser selon la sustinouvelle
pache du 3- avril 1743. 26. jours 9. 9.
- wre a sean Jaquel lucoular por avoir ete a morges
chercher le grot teralor 2.6.
à François olivier Suignard po setre aide ascier plus " trujaux devans cher le Comand Reymond à diversessois. 1. 4. 6.
2 0: Le Simon James to choice que livite -
à Dierroton Suignard pour sa cloyon que lesdits - 4. 6.
Livrance de cette page - 672 f.1. 6.
and the tell property

	20	03
Livrance dautre part 672	1.	3
4. 17 David P 0	0	
Au J. Moyo Reymond prola lienne	6.	
A Francois Olivier Suignard, & Abr. Jaa Rochas	19	
four avoir refait par deux soi la fontaine du four en Juiller 1742.	,	
	6.	•
L'en aux ej apres pour tuyaux par eux-		77
a Joseph Cart hour occ und		16
à Joseph Cart pour 200. une partie à S. crute V l'autre à 3/ fair 56	3.	
à Clusieur personne qui ont été avec leurs -		1
à Clusieur personnes qui ont été avec leurs - chevaux pout les voiturer sur cospais et prétre- aide à les fiver - 20.	_	
	6.	3.
A Abram Iraac Suignard por les avoir vintumes		
a fri Olivier Jugnard by Saider a chamer.	•	
Cn glore VI42. Reven dans la bais). C-	•	•
printed 10 03. Huyans, were an muserment	0	
Abri Isaac Rochar des Crettets por son marquage. 2	6.	,
Au se Regens simon Resteur Reymond & francos olivier, por les avoir fair marquer & coupe une partie 2		
au mois de may v143. pour marque ge le 40. tuyaux aux Exertais	. 6.	•
	3.	
A Abram Aubert francos olivier Juignard &	6.	
Au S. Dim Suignard du bos du Village pour 38.	0.	
fugant a op. piece 19.		, '
17 Park Park 12 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		•
A Abram Aubert pour seine tuyaun 8.	1	
Livranue de cette page - 818.	PAUL IN	6.

204.	Livrance dautre part	818.	1.	8.
	Clus pour b. explaterory de grange pris ches les.	2	e.	
	En noyse Lagrin & Commandant Raymond p.	7.	6.	
	à Dierroton Nieoular pour un billon Journe			
	partie po un trone po la fontaine, le rette remis à Abraham Lugrin contre 2. tuyaux.	1.	6.	
	And I Reymond Resteur po Doux piny de bois -			
	Ju meme po un bandron fourn's pour couvrir less.	3.	•	
	chenaux, un ais deux coines, un brancard pola			
5	Collie un lambris pra bastin et un ait prola petite doigt	3.	6.	•
	Levre demi cent de taches por attacher le tout -		//.	3.
	Au S' Secretaire Micole prune pièce de bois quila fourni pr une chenaux 1/p 3. petites plantes p.			-
•		2.	6.	•
	A David Suignord charoux por un billon fouring	I.	•	
	Cour bois foury por la petite doigh rajonation des-		9.	
	A I Dre Nicola pour avoir convert une doigt		7	
	Hourn 2. pieces de bois	I.	-	
	Au S. Regent Simon pour deux aix fournis	. 1.	6.	•
	A Abram Aubert pour un brancard & une latte p.	101	4.	6.
. *	ful ?! Secretaire hicole pour permittion de vine plantes qu'il a obtenies pres les batting des 3. fontaines.			
	A Joseph Cart por le boy V facon desdit 3. bolling -		9.	
0	Suivant la pache faite avec luy le 15 Juiller- 1743. compris 10 f. de recomponse -	70		
August and	Cour vin by enfaisant Last packe			
	Lwranus -	1.14.	nide midd	Avian area has

1		K	1:	9.
	Livrance dautre part	919.	5.	3.
	I tem pour cing douraine des vires prises au Dont à 8. bats la 12 m fair -	10.		
	Elus pour celles que le S. Secretaire Micole apraise			
	a M. Jaquet Le Valloto4	21.	•	•
	à Jean Dr. picole qui les a apporter sans conter pour autre voyage fair aufaravans	1.	6.	
	Le 9: 8 br V142. à Mr Sean Louis de Morges.			
	pour 5- douraines de petites vires à q. batila			
	Cour 4. 12 mg de große, à 3 f-la 12 m - 12	25.	9.	
	Cour une personne qui les a apporter - 2-6-	***		
	De petite, à 9. batila 12 me - 12 mg Lour une douraine de großer 3 ?	and a		- 10
	Cour une couraine des grolles 3	No. 1	0	
	à Jean Jaques Nicoular qui les a offortes, 2-3	14.	3.	
	L'her pour 6. grosses vives apportées dernierement.	1.	10-	6.
	à De Suignard Resteur 107 avoir amenipolus!			
	Elus apporte des morges un Cribles de Cuivre por		3.	•
	la Warpiliere	2.	6.	
	Au So Secretaire Muole pour deux Criblet payer à Vallorber -			
		<i>J</i> .	9.	
	L'us envore un cribles de luiore por au Marteles. Au S. Simon pour une vieille paile de fer fournie profaire un cribles -	2.	6.	
	profaire un cribler		9.	
	La 27. 8 or 0742. and 17 Reymond Recteur Horn Moyse Lugrin ayans mis un cribber à la Wurgilien	-		
10	of autres petites refactures.	1.	4.	6.
*	Livrana	1002.	11.	3.

206. Livranuer dautre part	002.	J.	J. 3.
I tem livre aux i apres tant pour dommage que pour remplier le fosses de tuyaux fait sur			•
lours pieus, ainsy quon est convenu avec un			
F. Au S. David Reymond pour 80. toises à la Wurpiliere à 3. bate par toise fair- Go g - ?	5		
I tem 29 . toise and - lieu ademy bate . 3-7-6-	bs.	10.	6.
Elus au Clos des terreaux dix toises 1-10-6.			
Lorsqu'or convint aber luy, compris # depot à -			
Abr. Isaac Rochas du Cont qui fur avecles 4	5.	10.	6.
tois à songre du marteler auss, à 3. bat			
Le lux and · lien 8. tois et pri bate !	10.	•	
qui sont convenus avecluy le 27. may 1743.	. ,	7	6
A Abram Iraan Suignand pour 15. toisy an	7.	7.	0.
Plus 15. toises à bate 1-10-6	13.	1.	6.
qui sont conveny avecley -	J.	9.	
Au S. Loure Lugrin pour 15 toise au marteler à 9 la toise compris 6/ 98 100 français olivier davoir remps			
Clu 15. toise and lieu à demi bate la 1-10-6)	13.	J.	6.
	114.	3.	9.

		2	04
The second of th	· K	1.	3
Livranus dautre part	1114	. 3.	9.
planpras, à 7. crut la toise, fair-	11	. 4.	6.
I tem au S. Jaques Suignard pour 15. toiles au	7	4.	
planpras + 23. toire à la chaux a demi bate	* **		
par tous, fair	4	. 9.	
I tem à granç. Olivier Suignard pravoir vempli le fosse à Me le Ministre au phamprar bésoiles	1		
le fosse à Mile Ministre au phamprar b. toiles	,	6.	
ervery		0.	9.
Item au Juge Reymond pour 46. toirs à la pieue, à - bati par toile -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9.	
Lu 19 David mour ricole à son des dever labire			
de la maison 16. toires à 3. crut - 3 f 1	4	0	
à la piece 10. tois à à bats 1-3-		3.	
a moyo meylor à lapiece 4. toiles à bato.		6.	
Au champs dud Dow Suignard Resteut coqui fist		136	
laboure au champ des moulles 40. toises à bah			3
au bour dud champ et dos à belin -	10	7	6
18. toirs, p. 3 3 9 8. latoise, fair - 5-7-6]	,	7.	0.
beaufrere dernier leur maison, à la chaux 18.			
teluy des hoirs de feu Dre Suignand son - beaufrere dernier leur maison, à la chaux 18. toises à 3 cout la toise, fair	3.	4.	6.
A J. Som puole des maison dernier por la	1		
61. toises à 3 coutres demi la toite, fair	13.	4.	12
Item à Louise Suignord ve sue de lon - Itumberser, pour 26 toises au clos à Belin à - 3 crute et demi la toise, fair -			
3. crute el Demy la forte fair -	.5.	g.	3
Au Mimon pour deux toiles and lien		8. 5.	3.
	ATT		-1
Livranu 1	108.	//.	1. 7

208	Livrance dautre part 110	68.	/' //.	75
F 5 +	Au S. Dierroton Guignard pour q . toises et 3	700		
1. 1. 1.	à son clos des terreaux à 3. lruts	I.	9:	•
	Aux " Dierroton Suignard & Timeon Rochat 15? avoir rempli 6. toiser tant au bas du Village que			
	Sur le Crest de la piece à 2 bate par toise.	* /	9.	
	The ofician Prior and mour avoir remedi			
	environ 45. tois de fosse dans le Village fant de la fontaine dessus que celle de vers le four.	/1	7	6
	Clus and François Olivier pour avoir fait -	4.	/-	υ.
	Couper les frugaux au Cernicolet, po les montres &			
	Såder å charges dernuer les plainon & enfin un		•	
	3 me voyage pour ce fait du creux de Rouses.	•	9.	•
es es	les premiers tuyaux des Essertail	1.		
***	Audit, 10 ravoir coupe les pieces de bois, auxdits -	•		
	Essertais por les Collins du marteler	1.	6.	
	Audit Sétant aide a voiturer les tuyaux qui étoyens			
	cher le s' Jaques Suignard Sonb. pere à la	1.		
	Cour sêtre aide à voiturer et charier les vieux avec le s'Abraham Aubert		0	
			6.	
	Cour avoir porte sur son coul plusieur tuyaux		0	
	Des les maisons dernier à la Wurpilière d'sêtre aide à les franchir	4.	6.	
	Clus pour avoir transporte des tuyaux des devant			
	la maison au Commandant Pley mond cher le !! - Dagues Suignard dernier -	1	6.	
	Down total give aver Abraham tubert a en			
S. C V.	voitures plusium tuyaun neut	•	6-	1
	Livranus 11	87/	4/?	12

Le lus pour avoir de bouche la fontaine le jour de 187. 4. 12 Poil - Pour avoir de bouche la fontaine le jour de 1001 - 6. Au Nudrit Abraham Aubert pour dix chart fant trujaux que pieux prila Collega du marteler depois le le Evertais à 6 par voiture Lair . 5. Audit pour environ 27. voyages de trujaux dejous le Villague de opieux prima de despuis le livit, endroit audit Villague por tament de le truicolet le le villague le le pour le		N.	200	9.
fu Subit Abraham Aubert pour dix chart fant tuyaux que peux pos la Colife du marteler depuis les Evertais à B par voiture s'ais. Audit pour environ 27. voyages de truyaux depuis le Village à lopieur » Wurpilliere » despuis le Dity endroit, audit Village por vamener des bieux. Audit fubert por une voiture avec son char pour amener des bassing despuis le l'ernicolet. Lu fils du Juge Claymond por une s'emblable. 2.6. Lu for foraham Suignard du charoux poure. Lu s' David Suignard son oncle pour une. Lu s' Olivier Fubert pour une voiture. Lu s' Olivier Fubert pour une voiture. Lu s' Pre Suignard pour deux voiture. Concore audit David Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour lei dit, bassin. Lu s' Pre fee simeon Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour lei dit, bassin. Lu s' Pre fee simeon Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour lei dit, bassin. Lu s' Pre fee simeon Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour lei dit, bassin. Lu s' Pre fee simeon Suignard pour un voyage et egalie la place. Lour ceux qui se sont aides à potes celus du haur du Willage. Cour ceux qui se sont aides à potes celus du haur du Willage. Cour ceux qui se sont aides à potes celus du haur du Willage. Cour ceux qui se sont aides à potes celus du haur du Willage. Cour ceux qui se sont actes s'en pour la cheure du bas du Village.	Elus pour avoir debouche la fontaine le jour de	1187.	4.	12
Les Essertais à B par voiture Fait. Audit pour environ 27. voyages de trujaux de pour le Village à la pieux & Wurpillire & Depuis le litté endroit audit Village por tamener des bieux. Audit tubert por une voiture avec son chas pour amener des balting depuis le lernicolet. Au fill du luge Reymond por une semblable. Voiture. Le Proposid Suignard du charour pour une. Au solvier Hubert pour une voiture. Au solvier Hubert pour une voiture. Lu solvier Suignard pour deux voiture. Concore audit David Suignard pour un voyage fair au Cerricolet pour libit balling. Lu solvier au Cerricolet pour libit balling. Lu solvier de ballin du bar du Village et egalije la place. Lo place. Lo pour ceux qui se sont aides à poser celuy du haurdu Village. Au sour ceux qui se sont aides à poser celuy du haurdu Village. Au sour ceux qui se sont aides à poser celuy du haurdu Village. Au sour ceux qui se sont aides à poser celuy du haurdu Village. Au sour ceux qui se sont aides à poser celuy du haurdu Village. Au sont le 25. Jour pour veluver s'applanir la cheure. Au sont le 25. Jour pour veluver s'applanir la cheure.	Au Suidet Abraham Aubert pour dix char fant	ell.	0.	
endroit audit Village po tamener des bieux - 4. 6. Studit fubert po une voiture avec son char pour amener des bastins depruis la Cernicolet . 2. 6. Au fils du Juge Reymond po une semblable . 2. 6. Au Montham Suignard du charoux poune 2. 6. Au Montham Suignard son onele pour une 2. 6. Au Molinier Hubert pour une voiture 2. 6. Lu Molinier Hubert pour une voiture	les Essertais à bos par voiture fair	5.		
Aucht fubert po une voiture avec son chas pour amenet des balting depries le Cernicolet. Su fil du Juge Reymond por une semblable. 2.6. Len foralam Suignard du charoua po une. Le Son David Suignard son oncle pour une. Lu Son Guignard pour une voiture. Lu Son Guignard pour deux voiture. Lu Son Guignard pour deux voiture. Lu sonere aud David Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour le dit balting. Lu Son feu Sincon Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour le dit balting. Lu Son feu Sincon Suignard por setre aides à poser le baltin du bar du Village et egalise la place. Lour ceux qui se sont aides à poser celus du haus du Village. à Mossimon pour un Canon pour la chevre du bas du Village. à Mossimon pour un Canon pour la chevre du bai du Village. Lu livre à un terraillon le payement d'un tâche à lus donné le 25. Tom por relever s'applanir la	endroits audit Village po tamener des biens	4.	6.	
voiture Voiture Lem Straham Suignard du charoux prune. Lu Souid Suignard son onele pour une. Lu Souid Suignard son onele pour une. Lu Souid Suignard pour deux voiture. Lu Souid Suignard pour deux voiture. Lu Com Suignard pour deux voitury. Lu corre audit David Suignard une. Chu encore aud. David Suignard pour un voyage fair au Cerricolet pour les dit basing. Lu Sour Com few Simeon Suignard promeme fair. Lu Sour ceux qui se sont aides à poter celus du haur du Village. Lo place. Lo place. Lo Willage. Lo Willage. Lo lu livre à un ferraillon le payement d'un tache à lus donné le 25: Tom por veluver s'applanir la	Audit Aubert po une voiture avec son chas pour amener des basting despuis le Cernicoler			
Au 1. David Suignard son onele pour une. Au 1. Olivier Aubert pour une voisture. Lu 1. Pere Guignard pour deux voitury. Encore audit David Guignard une. Chu encore aud. David Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour les dits bassing. Lu 1. Em feu simeon Suignard pomeme fair. Lud- em feu simeon Suignard pos setre aides à poses le bassin du bar du Village et egalise la place. Lo our ceux qui se sont aides à poses celus du haur du Village. Au Village. Lo ce de pour un Canon pour la chevre du bass du Village. Lu livre à un forraillon le payement dun tache à lus donne le 25: 70m pos relever s'applanir la	voiture - Sur Abraham Suimand).	2.	6.	
Encore audit David Suignard une	An 17 David Suignard Son onele pour une.	2.	6.	
Clus encore and David Suignard pour un voyage fair au Cernicolet pour les dits bassing. 2 Au S En feu Simeon Suignard pomeme fair. 2 And Profes le bassin du bar du Village et egalise la place. 1.6. Cour ceux qui se sont aides à poser celus du haur du Village - 1.6. à Mossimon pour un Canon pour la chevre du bas du Villages - 2.6. Clus livre à un ferraillon le payement dun tâche à lus donne le 25: 7 pm po relever tapplanir la	Au So Pra Guignard pour deux voitury -	5.		
Aud- Profes Simeon Suignard pomeme fair. 2. And- Profes le bassin du bat du Village et egalise la place. I. 6. Cour ceux qui se sont aides à poses celus du haus du Village - 1. 6. à Mossimon pour un Canon pour la cheure du bat du Village - 2. 6. Clus livre à un ferraillon le payement d'un tache à lus donne le 25: 7 bre por relever & applanir la	Clus encore and David Suignand pour un voyage fair au Cernicolet pour lesdit basing.	2.	<i>D</i> ·	•
Cour ceux qui se sont aides à poser celuy du haur du Village	Au My Com few Sincon Suigna Commen Si	2.	•	
Cour ceux qui se sont aides à poser celuy du haur du Village 1.6. à MP Simon pour un Canon pour la cheure du bas du Village 2.6. Clus livre à un terraillon le payement dun tache à luy donne le 25: 7 m por reliver trapplanir la	la place Village et egalije	1.	6.	
Elus livre à un terraillon le payement d'un tache à luy donne le 25: 7 pm 100 reliver & applanir la	Lour ceux qui se sont aides à poter celuis du haur du Village			
à luy donne le 25: 7 bri por velever & applanir la	Clus livre à un terraillon les agement dun tache	2.	6.	
Livranu 1243 f. 4. 12	place po poser le bastin du haut du Village	TT: ALT: 1310		The second secon

210.	Livranus dautre part	1243.	1.	3.
	Audit terraillon pour Seire toiles de follep:	1243.	4.	12
	Audit terraillon pour Seize toites de fosse p: Detournes l'audit didit bossin, à s. crute latoise fait	5.		
	Le 11 2 8 br 0143. aux ST Simeon Rochat &			
	Pierroton Suignard pour avoir couvert La doigt de la Wurpiliere & creuser les deux chenaux pour	_		
	poser au surd fosse for -	6.	•	•
	Cour les seines aux s' Juge Reymond, Reg! - Simon s'en Lugvin & Abram Aubert ayant doné le tache		,	
	Item aux Sudit Simeon Rochar & Proton _	(2.	1.	6.
	Suignord p? avoir creuse envore une chenaux et l'enterror avec les deux suddites, recouvertle.			
	Sudit Solle faire un bouchon perce au sudit - ballin Ve pour le tout -	5	6.	
	I tem aux Suffit pour avoir rayomode / Diel		0.	9.
	du marteler debouché quantité de fuyaux et fair un bouchon au ballin Va forme du			
	Fache pra a eux donné par les deputés	21.		•
	Timore Sie Lugrin, Abram Aubert Recteur X Jaques Suignard tans pour donner le surd tache			
	glupour le recevoir, avec les autres fontaines.	5.	3.	
	pour le bassin quil est à coté de sa maison		6.	
	Cour les crosses des autres basins à formedela	-		,
	partie and marischal, to crampony terpor Clus livre an malon Rochat pravoir calledes		9.	•
	grolles pierres aux moulles, y une au haurdu			
	pravoir ragrand la troudela grande pierre du		3.	. 1
1	madelate	1294	Access to the second	42

	1	1-2	11.
Livranue dautre part	294.	1.	3.
post detti berette del -			
trujaux & rempli des folles	1.	6.	9.
Le 25 Toctobre 0142. pr les peines au Juge et à - Son fils, à I. Dr. Misole & Resteur Reymond -	1.5		
ayans amene au delly du Village un augede la	9	,	0
	1 2 -	1.	0.
Touch Juignard Reviews, pour avoir sorti del -			
Le 14 may 1743. à fr: Olivier Suignard X Joseph Suignard Reuteut, pour avoir sorti des - ! tuyaux qui étoyent caches cher le & Sags Suignard.	1.	6.	
A David Suignard du charour pour 1. voyages. De tuyaux menes à la Wurpiliere			
And Command. Reymond pour 4. voyages menes	1.		•
par un cheval de la charrie of francoy olivier		*	
Audis quil a fair mener par son charruon la -			
A David Suignard Charoun, Dierre Suignard	/.	6.	
I Sean Procole pour avoir porte des tunaux-	e .		
Depuis la maison ailoir Nicole on haur le Village.	1.	3.	
A Abr. Isaar Suignand pour avoir fair lede My de la cheure du haur du Village -	- 1		
Clus à Joseph Suignan Barton	1.	6.	- (j)
journie à la doigt du marteles en gon 1743.	•	6.	•
Plus and Command ? Reymond pour un ais so deux bouts de bandroy avec des grandes tackes			
Clus and Commandans Reymond quila objus	1.	3.	
i devant pour un voyage fair al morges le or	*		
m. Doxat proche Layanne ou il fit oblige de	Commander.		
Latter trouver por lobliger a venir reparer les -			
defauts de la fontaine	5.	•	
Livranus 1	3128	11/	7=

iv rance dautre part -- 1312. 11. 7 a olivier Aubert laine pour sêtre aide à cachet blusieurs tuyaux "! Regent fimon & David meylan pour avoir charrie 7. voyages de tuyaux lapuis ches le S. Commandant à la Wursoiliere & clor à Belin aver le cheval et charaud : Comandant Reymond Les Reçuies de montent comme et devant vage 197: à la somme de -- -- 1181.6.9. IL est reden auxdits Resteurs -. 133 f. 7/ 10. Du 30 g bne y 11 2 x bne 1743. Les sudit Contes lein, et examinés par devant tous les cheft de famille assemblés.

Useit trouve que le Village du Lieu rédoit auxoit siens Resteurs la somme de 133 fl 7/ 108, au moyen dequoy — les dits Contes ons éte soudés l'approuvés, Erreur de Obmission reservés; Dour foy deques ay signé comme serretaire du Village au Lieu leis? jours 30 g fre per l'imp

Autres petits faits concernant le XVIIIe siècle et selon le registre des procèsverbaux du AHL AA1 :

Du 3^e mars 1763. Les chefs de famille du village du Lieu assemblés pour délibérer sur ce qui serait le plus utile de faire pour faire aller l'eau à la fontaine du haut du village. Après avoir été pris en connaissance, les chefs des maisons du dit lieu, dès la maison de Jaques D. Ethenoz et Jean Jaques Nicole en haut au nombre de 14, découvriront les tuyaux afin qu'ils dégèlent plus facilement, et les recouvriront à leurs frais, moyennant 25 batz que le recteur

leur payera, et celui des dites maisons qui manquera, paiera à ceux qui y travaillent 6 sols.

Du 14 mars 1763. Les chefs de famille du village du Lieu assemblés, les Srs. Recteurs ont produit un mandat portant citation par devant la N. Justice de Romainmôtier pour le 18^e du courant, à l'instance de 13 ménages du dit village qui se servent de l'eau de la fontaine de vers le four, aux fins d'obliger le village à canceler la fontaine du bas du village et à rétablir celle de vers le four sur l'ancien pied.

Ce que passé en connaissance, le village a connu qu'il convenait de renvoyer la citation jusqu'à la bonne saison au cas que les instants donnent leur consentement, et ne voulant le faire, le Sr. recteur est chargé de paraître à la citation vendredi prochain pour demander copie de l'exposition qu'ils feront pour répondre en conséquence.

En suite de quoi l'on est convenu que la dite citation sera suspendue sans prescription jusque au premier réavertissement. Que l'on fera un essai pour laisser subsister les dites deux fontaines, mais qu'il faudra que celle du bas du village n'ait que le quart de l'eau, et celle de vers le four, les trois autres quarts. Et s'il est connu que les choses ne puissent pas durer ainsi, la délibération du 17^e 7bre 1760 devra être exécutée, le tronc devra être fermé.

Il a de plus été résolu de raccommoder la fontaine de pierre et de poser le bassin de vent à bise.

L'on est convenu avec les chefs des maisons derniers, de leur réparer et maintenir leur fontaine, et eux se sont engagés à maintenir un beau et bon bassin où l'on puisse laver les lessives en cas de nécessité.

Il y avait aussi des fontaines publiques et des fontaines privées. En quoi peut consister une pompe de fontaine ?

Du 9^e 9bre 1767. Le Sr. David Moyse Lonchamp ayant offert de faire une pompe à ses frais à la grande fontaine pour un essai, sous la réserve que si elle était utile et qu'elle put y rester, qu'on lui payerait ce qu'elle pourrait valoir, et rien par contre si elle ne convient pas.

Ce qui a été approuvé par l'assemblée et en attendant l'on y fera aucun changement.

L'on avait fait un bassin de pierre en 1767 :

Du 9^e mai 1768. L'on a délibéré que le bassin de pierre que l'on a fait l'année dernière devait être enlevé et vendu et en place l'on y en fera ou posera un de bois.

On ignore tout de ce curieux retour en arrière, comme aussi du constructeur du dit bassin et ce qu'il est devenu.

Des nouvelles de la fontaine du Pré de Ville :

Du 23 juillet 1773. Les chefs de famille du village étant assemblés, l'on a donné 40 fl. en récompense à maître Daniel Yost pour la fontaine du Pré de Ville².

1773, construction de la fontaine du Pré de Ville, Daniel Yost allemand, pour le prix de 198/./. Toute une comptabilité concerne cette nouvelle construction d'un coût total de 250 fl. Le bassin est probablement en bois. Fontaines de vers l'église et du haut du village citées.

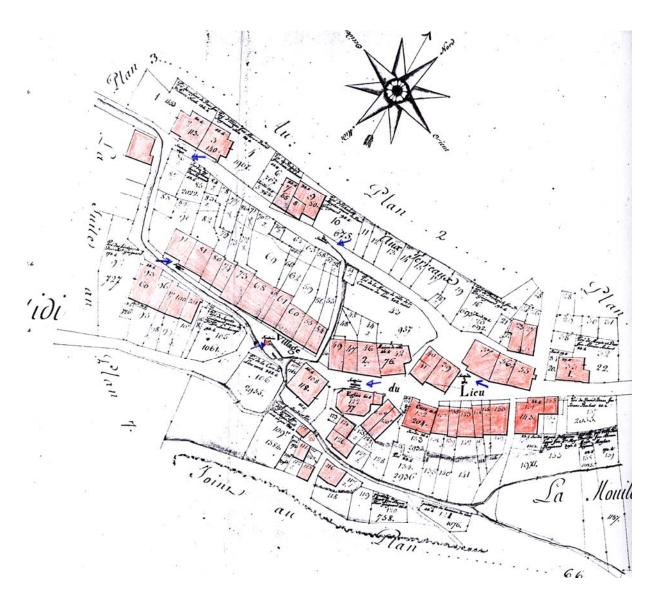
1774, fontaine des maisons dernier. Réparation du four.

-

² Maître Yost fut l'entrepreneur chargé de rétablir le grand chemin de la commune. Il travailla de nombreux mois, voire plusieurs années dans la commune. On parlait alors de l'Allemand Yost, ou de maître Yost Allemand. Originaire probablement de Suisse-Allemande. Il reste un seul abonné suisse du nom de Yost en 2010.

Au XIXe siècle

Les fontaines du Lieu et environs selon le cadastre de 1814 – ACL, GAB II, 6



Plan 1, Le village du Lieu, avec :

Fontaine à l'ouest – devant la maison 113 –

Fontaine aux Terreaux – devant parcelle no 10 –

Fontaine devant le grand voisinage – devant la première maison no 91 –

Fontaine du milieu du village – devant les maisons 61 et 62 –

Fontaine devant l'église

Fontaine septentrionale – entre les numéros 39 et 37 –

Sauf erreur ou oubli, 6 fontaines.

On peut tenir compte ici, en fait d'alimentation d'eau, pour le bétail ou pour les lessives tout au moins, de la présence d'un ruisseau fort conséquent qui a plusieurs branches. Les eaux de celui-ci proviennent essentiellement de la Vurpillière.



Plan 4, Le Charroux. Voisinage sans fontaine, mais avec par contre deux citernes derrière les maisons et une troisième à proximité immédiate.



Plan 5. S'il n'y a pas de fontaine au Charroux, il y en a une notamment à peu de distance de là, sur le vaste plateau des Esserts. Il est possible que les habitants du Charroux l'utilisent, tout au moins à l'occasion.



Plan 28, les Plainoz. Pas de fontaine, par contre un puits vers chaque voisinage, plus un puits au bord du chemin d'accès, à quelque distance de là.



Plan 30, sur le chemin des Plainoz, aux Prés de Ville, présence de la fontaine à Poncet et d'une seconde fontaine sur le Pré de Ville lui-même. Le coin paraît ainsi relativement bien arrosé.



Plan 29, la Frasse. Des citernes presque vers chaque maison ou voisinage, par contre pas de fontaine pour les habitants assez peu gâtés dans ce domaine de l'eau. Il est très certainement à croire que l'eau des citernes est transvasée dans les bassins avec le système du balancier.

Pour le XIXe siècle d'innombrables faits concernent les fontaines du Lieu que naturellement nous ne pourrons pas reporter ici. Nous nous attarderons surtout sur le bassin de pierre de la Grande fontaine acheté à Vaulion en 1840. Procèsverbaux et comptes, une fois de plus, nous renseignent, ainsi qu'on le découvre ci-dessous – AHL, AA3 et 4 pour les procès-verbaux – .

Du 31 mai 1838

Fontaine de là dernier, accordé 20 batz en sus des 8 fr. déjà décidés, en tout 10 L. En adjonction à la décision du 15 août 1836 au sujet des huit francs à livrer pour un chevret à la fontaine de proche la maison à Télémaque Reymond. Il est accordé en sus vingt batz, ce qui avec les huit fera en tout dix francs.

Bassin en pierre pour la grande fontaine. Il est décidé de faire confectionner un bassin en pierre pour qu'il soit placé près la grande Fontaine et si possible pour la fin de l'été. MM. Moïse Reymond, président, et David Aubert, secrétaire, sont chargés par cette assemblée de convenir avec un bon maître tailleur de pierre pour la fourniture du dit bassin, sous réserve d'approbation de l'assemblée.

Séance du 10^e septembre 1839

Présidence de Monsieur Moïse Reymond, Juge.

Les délégués qui le 31 mai 1838 furent chargés de marchander et convenir avec des maîtres carriers fabricant de bassins de pierre à Vaulion, pour en établir un pour le placer à l'usage de la grande fontaine.

Aujourd'hui ils font rapport et présentent une convention faite par mise publique au dit Vaulion le 7^e courant, qui est déposée avec toutes les pièces nécessaires à ce sujet.

Monsieur le Président, ayant mis à délibération si on veut accepter le mis en prix, conditions et adjudication faite d'après le rapport présenté.

L'assemblée délibérant, adopte la gestion de leurs délégués dans tout son contenu, avec cette réserve seulement d'une retenue de quelques écus pour quelques mois, en attendant à voir si le bassin, après y avoir mis de l'eau après sa réception, a des veines masquées et dangereuses pour couler, soit transpirer.

Séance du 5 novembre 1840

Présidence de Monsieur Edouard Reymond, vice-président,

Réception du bassin de la Grande fontaine par 3 délégués. Le sujet de cette assemblée est pour nommer une commission soit délégation de quelques membres de cette assemblée pour faire s'il y a lieu la réception du bassin en pierre qui doit arriver aujourd'hui pour être placé pour l'usage de la grande fontaine. Or, comme il y a une convention souscrite sous date du 11^e 7bre 1839, les délégués qui feront la visite du dit bassin s'y conformeront en tous points. Si le dit bassin est de réception comme exige la convention, le boursier est autorisé par cette assemblée à livrer en titre de reconnaissance à l'entrepreneur Bignens la finance de soixante neuf batz et de solder le coût du bassin.

Sont nommés pour délégués : Jules Guignard ; Henri Guignard boursier ; et le secrétaire David Aubert.

Séance du 30^e novembre 1841

Réclamation pour un bassin neuf, 56 francs pour un bassin en pierre là Dernier. Télémaque Reymond réclame qu'on fasse faire réparer le bassin de là dernier vu qu'il se délabre, ou d'en établir un neuf, soit en bois ou en pierre.

L'assemblée observe que ce bassin était souvent en réparation et que peu de ménages en profitaient, ce qui était une dépense onéreuse pour le hameau.

D'après quelques discutions qui ont eu lieu au sujet de ce bassin, et consultant les intérêts tant du hameau que ceux des particuliers qui s'y servent d'eau, etc..., il a été délibéré de leur accorder la finance de cinquante six francs pour toute chose qu'ils seront livrés lorsque ceux qui s'y servent auront fait acquisition d'un bassin en pierre d'une grandeur convenable et sera fait et posé sur l'emplacement du vieux et à réception de délégués du hameau.

Comptabilité du village du hameau du Lieu, AHL, registre NA5

Comptes 1839

Payé pour le chevret en pierre de taille qui est placé à la fontaine de là derrière, y compris le bec en fer, 10/./.

Payé à M. Reymond président, voyage à Vollion lors de la mise au rabais pour le bassin en pierre de la Grande fontaine, 2/./.

A David Aubert secrétaire pour la même délégation, 2/./.

Timbre pour la publication à Vollion et mis en prix à double, ./3/.

Payé au sergent municipal à Vollion pour publication permis et affiche, ./4/.

Au dit Magnenat sergent municipal jour de la crie, sa vacance contre qui ... 1/./

Le boursier a livré à l'adjudicataire Rodolph Bignens de Vaullion pour arrhes et acompte du bassin qui doit être rendu et posé au courant mai 1840, livré à compte, 12/3/5

NB : On explique que l'adjudication a été faite pour 153 francs. Omis en 1837 une journée à Samuel Lugrin à 8 batz, ./8/.

Comptes 1840

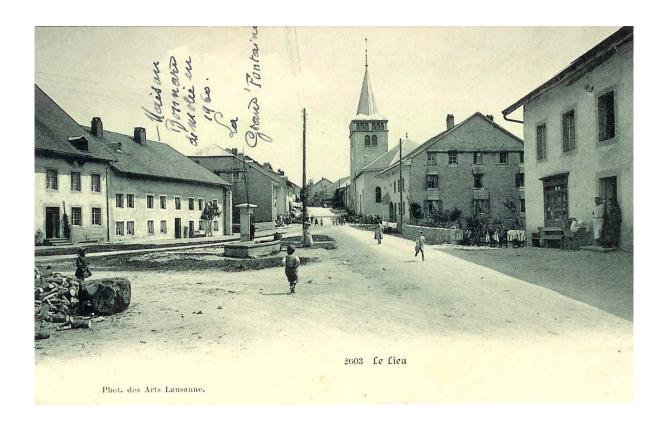
Titre XVI Placement de capitaux et établissements nouveaux

Le boursier, rendant compte, a payé à l'entrepreneur Rodolph Bignens maître tailleur de pierre à Vaullion le solde pour la fourniture d'un bassin en pierre pour la grande fontaine, le tout d'après le mis en prix à ce sujet, non compris ici ce qui a déjà été livré à compte ; voyez au compte de 1839 folio 200, titre 6^e. Cette livrance est de 12 fr. 35 rappes. Il reste qu'il a soldé en 141/./.

NB: L'entrepreneur Bignens s'étant convenablement acquitté de la confection du dit bassin, et vu qu'il était en perte, l'assemblée du hameau lui a accordé une gratification de 6/9/.

Sommaire du titre XVI: frs. 147/9/.

Le bassin de la Grande fontaine figurait sur les premières cartes postales du Lieu.



Carte postale annotée de la main d'Alphonse Rochat, historien et syndic. Le grand bassin est visible au milieu de la place. Des travaux semblent avoir été récemment effectués autour de la Grande fontaine. Il faut comprendre que les bassins, suivant les restructurations du réseau routier, pouvaient être déplacés, parfois de quelques mètres, parfois de quelques dizaines de mètres. Il pouvait y avoir aussi échange avec un autre bassin. D'où la difficulté parfois de s'y retrouver. Il ne fait aucun doute que pour ici, avec un quartier restructuré au début des années 1860, suite à l'incendie de 1858, la fontaine ait changé de place, et très certainement plusieurs fois. Arrivé dans un état de vétusté qui ne lui permettait plus de pourvoir à ses fonctions, le grand bassin fut retiré de la place et posé aux environs de la gare du Lieu. On l'y retrouve aujourd'hui empli de fleurs.



Le grand bassin, déposé à proximité de la gare du Lieu.



Ce qui reste de la grande fontaine, c'est-à-dire pas grand-chose!

Au XXe siècle – l'aventure de deux bassins de granit –

Bassin de vers l'église, bassin du haut, bassin vers chez Hauser, nous ne nous casserons pas trop la tête pour retrouver le cheminement de tous ceux-ci qui reste tout de même assez complexe.

Procès-verbaux du Conseil administratif du Lieu - AHL, AA6 -

Séance du 17 septembre 1911

Fontaine de Vers l'église. Mr. le Président donne connaissance de deux soumissions parvenues pour la fourniture d'un bassin en béton armé.

La 1^{ère} est celle de Mr. Jean Zumbrunnen, lequel fait le prix à forfait de 675 francs. Ce prix, bien élevé, fait mettre sa soumission de côté.

La 2^{ème*} soumission est celle de Mr. Jean Fantoli, entrepreneur aux Charbonnières qui fait le prix de 435 francs. Après discussion, le Conseil en reste là. Il est alors question d'un bassin en granit. Il sera adressé de suite une lettre à Mr. Pédudzi, granitier à Mont-la-Ville pour savoir à quel prix il pourrait nous en fournir un.

Fontaine de derrière le village. Cette fontaine située trop près de la voie publique, serait déplacée pour être reculée sur le terrain de Mr. Jules Barthelémy Guignard après entente avec lui. Il nous cèderait le terrain nécessaire au prix de 5 francs la toise et à la condition que le hameau fasse construire un mur près de son fumier ; un préavis sera adressé au Conseil général pour qu'il nous autorise à faire l'acquisition de terrain nécessaire.

Le Conseil décide d'écrire à la Municipalité pour leur faire remarquer que le chemin dit des Terreaux est trop étroit pour la circulation et qu'il est nécessaire de faire couvrir le ruisseau entre chez Mr. Julien Meylan et la laiterie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 octobre 1911

Présidence de Mr. Ed. Aubert, Président.

Absent: Mr. Alfred Piguet.

Il est fait lecture du dernier procès-verbal qui est adopté.

Il est donné connaissance d'une soumission de Messieurs Péduzzi Frères, granitiers à Mont-la.-Ville, concernant la fourniture d'un bassin en granit. Ils soumissionnent pour le prix de 600 francs rendu posé. Cette soumission manquant de renseignements, il leur sera écrit de venir de suite.

Séance du 25 octobre 1911

. . .

Après s'être entendu verbalement avec Mr. Péduzzi au sujet du bassin en granit pour la fontaine de Vers l'église, le Conseil en a décidé l'achat pour le prix de 560 francs, pris à Mont-la-Ville.

Séance du 13 novembre 1911

...

Il sera adressé une lettre à Messieurs Péduzzi Frères à Mont-la-Ville leur confirmant la commande du bassin en granit et les priant de le terminer le plus tôt possible.

C'est cette année-là qu'aura lieu l'inauguration du réseau d'eau potable sous pression.

Séance du 28 novembre 1911

. . .

Le Conseil réunit ce soir décide et fixe l'inauguration des eaux au lundi 4 décembre courant. A cette occasion un modeste banquet sera servi le soir à 7 ½ à l'Hôtel de Ville. Chacun sera prié d'y participer. Les dames et demoiselles seront particulièrement priées d'y assister. Une feuille de souscription recueillera les participants. La société de musique, La Persévérante, jouera quelques morceaux.

Le Conseil décide de faire les invitations suivantes : Mr. Eugène Fonjallaz, Conseiller d'Etat. Mr. Germond, chef de service du Département militaire, service et assurance. Mr. Matthey, ingénieur. Messieurs Salathé et Zumbrunnen, entrepreneurs ainsi que la Municipalité du Lieu.

Une circulaire sera adressée aux propriétaires de bâtiments pour les rendre attentifs à l'art. 13 de notre règlement.

Le réservoir n'ayant plus son utilité, sera vidé et comblé.

Livre de comptes du hameau du Lieu - AHL, NA8 -

1912

Payé à Peduzzi frères à Mont-la-Ville, pour la fourniture et le posage d'un bassin en granit (fontaine vers l'église) 585.-

A Louis Poggiani pour le déplacement de la fontaine de derrière le village, 530.-

A Jules Goy, pour transport d'un bassin, ...

Procès-verbaux du Conseil administratif du Lieu – AHL, AA7 –

Séance du 25 février 1926.

Bassin de fontaine. Le Conseil ayant décidé le remplacement du bassin de la fontaine du haut du village, Monsieur Morandi, entrepreneur à Mont-la-Ville, sera prié de passer chez Mr. le président à la première occasion pour le charger d'établir un devis pour un bassin de granit.

Séance du 31 mai 1926

Bassin fontaine du haut. Monsieur le président donne connaissance du devis pour la fourniture et la pose d'un bassin en granit à la fontaine du haut. Monsieur Morandi entrepreneur à Mont-la-Ville, se chargerait de ce travail pour le prix de 1165 francs. Les dimensions extérieures de ce bassin seraient de 5 m x 1 m 40, avec séparation au milieu et une profondeur de 48 cm. Le Conseil administratif estimant ce prix un peu élevé, il décide de demander à Mr. Morandi un rabais de soixante cinq frs, en cas d'acceptation de cette proposition, le travail en question lui sera confié avec délai de livraison fixé au quinze septembre.

Séance du 25 juin 1926

Bassin fontaine du haut. Mr. le président fait savoir au Conseil qu'il a eu une entrevue avec Monsieur Morandi, granitier à Mont-la-Ville, et qu'il lui a confié la fourniture et la pose d'un bassin de granit pour le prix de 1030 francs. Ce bassin est donc destiné au remplacement de celui de la fontaine du haut du village et sera construit comme celui de la fontaine située près de l'Eglise, les dimensions seront les suivantes : 5 m x 1 m 40 et une profondeur de 48 cm.

Livre de comptes du hameau du Lieu – AHL, NA8 –

1926

M. Morandi Mont-la-Ville, fourniture et pose d'un bassin granit, 1130.-



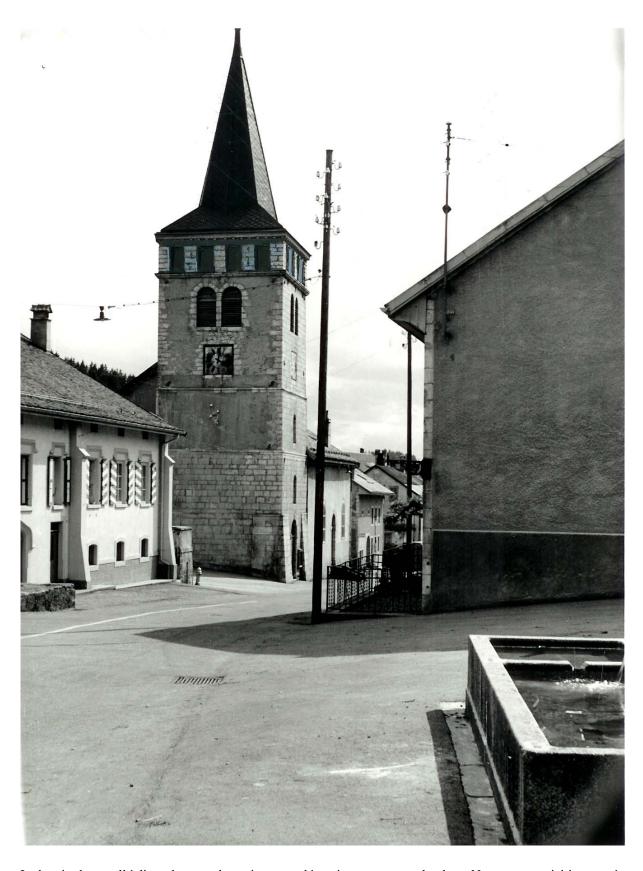
Le bassin de vers l'église où les lavandières font leur lessive. Nous sommes apparemment avant 1926. Nous avons affaire ici à un bassin de pierre dont nous ne connaissons pas l'histoire. Celui-ci sera donc remplacé par un bassin en granit de 1926, celui-ci fourni par Mr. Morandi de Mont-la-Ville pour le prix de 1130.- Nous ignorons ce qu'est devenu l'ancien bassin.



Le rude et pourtant ordinaire travail de ces dames en charge de laver tout le linge de la maison, et Dieu sait s'il y en a !



Le bassin de vers l'église, de 1926. Celui construit pour cet endroit en 1912, a été déplacé et figure désormais proche de la maison Hauser, ainsi que ci-après.



Le bassin de vers l'église, alors que les voitures ne dévoraient pas encore la place. Nous sommes ici juste après 1955, alors que la maison LeCoultre adossée au clocher de l'église vient de disparaître.



Le bassin de l'église, qui a pu être le prédécesseur du bassin de 1926 vu plus haut, était situé autrefois directement au pied du portail d'accueil de ce lieu de culte dessiné ici dans les années 1820 par Correvon. Nous sommes avant l'incendie. Le quartier à la suite de ce sinistre sera restructuré, avec plus d'importance accordée à la route principale du village.

Autres fontaines du Lieu



Ci-dessus, fontaine de la laiterie – boulangerie, bassin de ciment, chèvre de granit, arrière-plan peint. Et ci-dessous fontaine proche de l'ancienne porcherie. Elle a soif en ce mois d'août 2012 particulièrement brûlant.





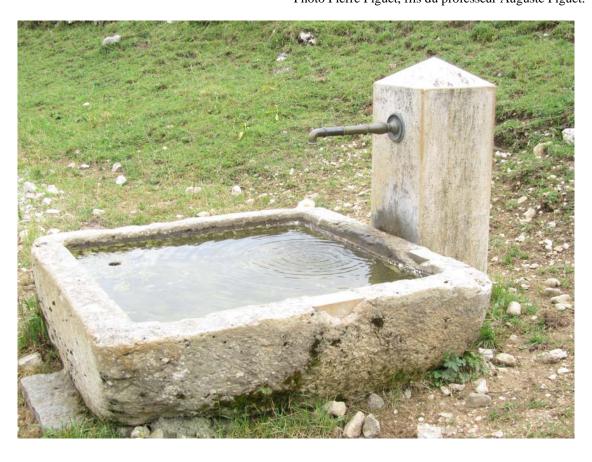
Fontaine de vers chez Hauser, avec un bassin de granit daté de 1912. Il ne peut s'agir que du bassin commandé à cette époque à Peduzzi frères, granitier à Mont-la-Ville.





Ne reste plus qu'à sortir du village et à retrouver sur les hauteurs la fontaine à Poncet. Celle-ci vient d'être restaurée. A voir sur place.

Photo Pierre Piguet, fils du professeur Auguste Piguet.



La fontaine à Poncet, au Pré-de-Ville, toute bellement restaurée (photo du 24 août 2012). Elle est à gouttes...